



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE GÉNÉALOGIE

Généalogiquement vôtre

n° 1 (NS) – août 2025

La nouvelle lettre mensuelle de la FFG (mandature 2025-28)

D'ouest en est...

« Qui voit Sein voit sa fin » énonce un dicton marin. Rentré de l'île finistérienne, je ne peux, territoire après territoire, que mettre le cap à l'est et envisager le début - non la fin - du mandat qui m'a été confié le 14 juin.

Avant tout, ces territoires, ce sont ceux où ont été élus les collègues à qui j'ai demandé de constituer une équipe renouvelée après l'AG 2025 : de ses terres occitanes, élu au titre de l'union Languedoc-Roussillon, Éric POCIELLO, benjamin du Bureau et notre plus jeune élu au CA fédéral ; Michel COUPET, élu rhône-alpin qui sera à nouveau notre trésorier adjoint ; Jean-François HUT, nouvel élu de l'Île-de-France qui a accepté d'être notre nouveau trésorier ; Jean-Pierre BALLERO, élu de Corse qui a accepté d'être notre nouveau secrétaire général adjoint ; Olivier GUIONNEAU, élu des Pays de la Loire qui sera le secrétaire général de notre fédération ; Annick MANN, élue de la Lorraine à qui j'ai demandé de siéger à mes côtés comme vice-présidente. Il me faut évidemment citer les vice-présidents Jean François PELLAN et Francis CHASSAGNAC : j'ai de 2014 à 2016 travaillé sous la présidence du premier, élu breton, et j'ai secondé... le second, élu aquitain qui a pris la tête de notre fédération en février 2024. Tous nous avons reçu la confiance de nos pairs pour un nouveau mandat de 3 ans au sein du Conseil d'administration ; cette instance renouvelée, forte de 26 membres, représente elle-même les territoires généalogiques de la métropole et des outre-mer. Comme me l'autorisent nos statuts, j'ai par ailleurs nommé Mireille PAILLEUX comme la première de mes conseillers (première car d'autres suivront, première car elle a une connaissance fine de notre réseau associatif, de son histoire, de son activité multiforme).

Et après ? D'abord, j'ai une première fois rendu compte au CA des démarches entreprises pour le bon suivi des dossiers entre l'équipe sortante et celle que j'anime. Ensuite, nous avons à mettre à plat l'organisation administrative et comptable de la Fédération afin d'être au plus près des attentes des associations membres que vous êtes : cette lettre mensuelle, encore estivale, vous donnera à lire les premiers signes de cette réorganisation. Il nous faudra toutefois expérimenter ces nouvelles pratiques pour éventuellement procéder à des ajustements. Enfin, dès septembre, avec le calendrier des forums, des salons et autres rendez-vous tels que les Journées du Patrimoine, débutera – pour ne pas s'arrêter – un long temps de rencontres avec vous : d'ouest en est... de Bordeaux à Lyon, de la presqu'île de Rhuy au Haut-Berry, de Cambrai à Lunéville, des rives de la Dordogne à celles de la Seine.

Après Pierrefitte 2024, les forums nationaux labellisés Gén@2025 de Bordeaux et de Lyon seront une nouvelle occasion de mettre en contact pour un temps d'échange les généalogistes et les archivistes. Tandis que la remise en route du Prix littéraire de la Fédération offrira l'opportunité de récompenser une œuvre qui sera le fruit du travail de recherche et d'écriture de l'un des vôtres. Un jalon parmi d'autres pour redonner à la FFG, une par une, ses missions. Tout cela ne se fera pas sans vous. D'ouest en est, du nord au sud, je ne me lasserai pas de vous l'écrire et de vous le dire de vive voix.

Généalogiquement vôtre,

Christophe DRUGY
Président de la Fédération

Sommaire

- Éditorial
- Un nouveau Bureau fédéral
- Les rendez-vous de la Fédération
- Une nouvelle organisation
- La Fédération et vous
- Prix littéraire 2026
- Sur notre site internet
- Nos médias sociaux à votre service
- Des nouvelles de nos associations
- Du côté des non fédérés...
- Rue des Archives : quoi de neuf ?
- Nous avons lu pour vous...
- Internationalement vôtre
- Partenariat : (r)appel
- Appel à contribution
- Du côté des médias...
- Les nouveaux élus en photos

Un nouveau Bureau au service de la Fédération et de ses associations

Ont été élus le 14 juin 2025 :

Président	Christophe DRUGY (Nord-Pas-de-Calais)
Vice-président	Francis CHASSAGNAC (Aquitaine-Pyrénées)
Vice-président	Jean François PELLAN (Bretagne historique)
Vice-présidente	Annick MANN (Lorraine)
Secrétaire général	Olivier GUIONNEAU (Pays-de-Loire)
Secrétaire g ^{al} adjoint	Jean-Pierre BALLERO (Corse)
Trésorier	Jean-François HUT (Ile-de-France)
Trésorier adjoint	Michel COUPET (Rhône-Alpes)
Membre du Bureau	Éric POCIELLO (Languedoc-Roussillon)

A été nommée le 14 juin 2025 : Mireille PAILLEUX, conseillère du président.

Les rendez-vous de la Fédération en 2025

Vendredi 10 octobre 2025	Géné@2025 aux Archives de la Gironde	Bordeaux-33
Samedi 18 octobre 2025	Géné@2025 aux Archives du Rhône	Lyon-69
Samedi 8 novembre 2025	Conseil d'administration de la FFG	Pantin-93

Sauf exception, le Bureau de la Fédération se réunit à distance (en visio-conférence) selon une périodicité variable. Pour information, le nouveau Bureau s'est réuni le 12 juillet 2025.

Une nouvelle organisation : de nouveaux contacts

Le Bureau élu le 14 juin 2025 a mis en place de nouvelles adresses mail pour contacter les responsables de la Fédération.

- . Vous êtes une association fédérée ? Pour joindre le secrétariat (Olivier GUIONNEAU, Jean-Pierre BALLERO ou Mireille PAILLEUX), une nouvelle adresse unique est à utiliser : secretariat@genefede.eu
- . Pour toute question relative à vos cotisations, nos trésoriers (Jean-François HUT et Michel COUPET) peuvent être joints via la nouvelle adresse suivante : tresorier@genefede.eu
- . Vous avez une question concernant votre assurance ou une modification à apporter sur le site internet fédéral, vous pouvez écrire à Francis CHASSAGNAC ou à notre webmaster via l'adresse contact93@genefede.eu

MERCI DE NE PLUS UTILISER LA BOITE MAIL FFG DU FOURNISSEUR ORANGE !

La Fédération et vous : mise à jour de nos fichiers

Le Bureau a embauché une secrétaire à temps partiel, dans un premier temps en charge de nos fichiers : Madame Aurélie MORATINOS est notre assistante fédérale jusqu'au 31 décembre 2025.

Si ce n'est pas déjà fait, elle va vous contacter directement ou via votre administrateur auprès de la FFG afin de mettre à jour nos fichiers (adresses de contact postale et électronique, coordonnées de vos responsables). Un travail de secrétariat indispensable pour le bon fonctionnement de la Fédération.

La Fédération relance son Prix littéraire pour 2026 : appel à participation

A l'initiative de notre nouveau secrétaire général, le Bureau élu souhaite relancer l'**attribution du Prix littéraire de la Fédération**. Nous vous rappelons donc ici les grandes lignes des modalités de participation à ce concours. Le (la) lauréat(e) se verra remettre un diplôme accompagné d'un chèque de 500 euros à la fin d'avril 2026, au cours d'une cérémonie prévue aux Archives nationales (site de Soubise).

▷ CONDITIONS DE CANDIDATURE

- . Le candidat devra être membre d'une association fédérée et ne pas avoir d'activité professionnelle dans le domaine de la généalogie.
- . L'ouvrage sera proposé sur un support papier. Il pourra être édité par une association ou imprimé à compte d'auteur. Il devra avoir été rédigé depuis moins de cinq ans.
- . Un exemplaire papier et un fichier au format pdf devront parvenir au siège de la FFG le 31 décembre 2025 dernier délai. Les exemplaires adressés resteront la propriété de la FFG.

. Si l'ouvrage n'a pas été publié et diffusé, l'auteur doit s'engager, au cas où le prix lui serait décerné, à le publier dans les six mois suivants.

▷ TYPE D'OUVRAGE

Le travail devra être réalisé en français et pourra être : une généalogie, une histoire des familles ou une prosopographie ; une étude sur une population spécifique ; un ensemble de textes sur des sujets de généalogie.

▷ CONTENU DE L'OUVRAGE

La partie la plus importante devra être consacrée à la généalogie : il devra s'agir d'une œuvre originale et l'ouvrage devra comporter au moins 100 pages dont 60 % de rédactionnel au minimum.

▷ PRÉSENTATION DES GÉNÉALOGIES

- . Utilisation exclusive des numérotations Sosa et d'Aboville
- . Mention des dates et lieux des acte et des références des sources exploitées
- . Index
- . Situation dans le temps (histoire) et dans l'espace (géographie)
- . Iconographie

■ Plus d'infos ? Auprès du secrétariat général, à l'adresse mail secretariat@genefede.eu

Sur notre site www.genefede.eu

Trois nouveaux articles sont à signaler sur notre site :

Comment débiter sa généalogie ? Les 10 erreurs à éviter (et comment les corriger)

<https://www.genefede.eu/debuter-genealogie-erreurs-a-eviter/>

L'évolution des archives publiques en France : du Moyen Âge à l'ère numérique

<https://www.genefede.eu/evolution-archives-publiques-france/>

Les femmes dans l'ombre des archives : comment les rendre visibles en généalogie

<https://www.genefede.eu/retrouver-femmes-archives-genealogie/>

Nos médias sociaux ? A votre service !

Consultez-vous régulièrement les réseaux sociaux de la FFG ?

Nous vous rappelons que ces médias sociaux (Facebook et Twitter) sont à votre service : au service des associations fédérées qui veulent y présenter et y valoriser un événement ou une activité.

N'hésitez donc pas à les utiliser en envoyant toutes vos informations, accompagnées de préférence d'une illustration (logo, photo...) au format jpeg, à notre secrétariat.

Nouvelle adresse de contact : secretariat@genefede.eu Voyez également les liens au bas de cette lettre mensuelle.

Des nouvelles de nos associations membres

- En Charente Maritime (17) : le **Forum des Associations de Saint-Georges-des-Coteaux** aura lieu le vendredi 5 septembre 2025, de 17h à 20h, Salle Polyvalente, Rue du Parc, 17810 Saint-Georges-des-Coteaux
Contacts : au 06 82 55 28 28 ; par mail : genealogiesgdc@gmail.com
- En Dordogne (24) : du 3 au 5 octobre 2025, l'association de **Généalogie en Périgord noir** organise son forum à St-Félix-de-Reillac-et-Mortemart. Retrouvez le programme sur <https://forum.genealogieperigordnoir.fr/>
- Dans le Finistère (29) : au 1er juillet 2025, la **base finistérienne dite RECIF du Centre Généalogique du Finistère** (CGF) comptait 11 733 843 relevés d'actes. A quelques exceptions près, le CGF a procédé aux relevés des actes de naissance jusqu'en 1925, des mariages jusqu'aux alentours des années 1940 et à une bonne partie des décès jusqu'en 2022. Par ailleurs, une indexation des postulants au certificat d'études pour les années 1908 à 1918 a été réalisée. Les notes qui ont été obtenues à l'époque révèlent beaucoup de ce que fut ensuite l'évolution de la vie de des ancêtres. Le CGF va continuer d'indexer les résultats jusqu'en 1900 et le fera également pour 3 années du XIXème siècle dans la limite des registres sauvegardés. Les tables des successions et absences du secteur de Saint-Renan (série W), viennent d'être indexées à hauteur de 85% pour la période 1938-1964. L'accès à ces tables se fait à partir des actes de décès dans la base RECIF.

- En Gironde (33) : **Généalogie 33 a fêté ses 25 ans** à Saint-Aubin de Médoc. Le 16 juin dernier à l'espace Villepreux, l'association célébrait son 25e anniversaire. Créée en 2000, d'abord pour l'entraide généalogique de ses adhérents, l'association a mené plusieurs recherches pour la commune. Citons, par exemple, le parcours des soldats de la commune pendant la Première Guerre mondiale, l'histoire de Saint-Aubin de Médoc de 1960 à 1977, avec la publication du livre l'Envol. Lors de cette manifestation, son président a présenté un diaporama résumant les diverses actions menées durant ces 25 années. Instant nostalgique pour les plus anciens et de découvertes pour les plus jeunes de l'association et la plupart des invités, adhérents, amis de l'association et partenaires de la mairie, le tout en présence de Francis CHASSAGNAC, vice-président de la FFG. Rendez-vous pour les 30 ans !
- En Isère (38) : **Des fresques généalogiques au Château de Virieu**. Le 13 juillet dernier, le Club Généalogie Nord-Isère (CGNI) venait mettre un point final à plusieurs mois de collaboration avec l'équipe du Château de Virieu. C'est en octobre 2024 que Pascale Chambon, guide du château et membre du CGNI, sollicitait celui-ci pour trouver une solution afin de pouvoir afficher le résultat des recherches réalisées par les trois guides, Cécile Chevallier, Anaïs Engelaere et elle-même, aidés du gardien, Alain Mion, sur la généalogie de ceux qui ont occupé le château, les familles de Virieu-Pupetières, Prunier de Saint-André, et Clermont-Tonnerre. Aucun logiciel de généalogie ne le permettant, c'est avec un logiciel d'édition de graphismes vectoriels qu'Alain van Ruymbeke tracera les données pour réaliser les trois fresques généalogiques que les guides du château sont fiers de pouvoir présenter aux visiteurs. Un groupe d'une vingtaine de visiteurs, membres du CGNI et familles, se sont donc déplacés ce dimanche, afin de découvrir cette demeure familiale dont ils entendent parler depuis huit mois. Après une belle visite, richement commentée par Pascale, c'est en présence de la famille de Virieu et des trois guides que le CGNI a été reçu autour d'une sympathique et conviviale collation, devant les trois fresques généalogiques, maintenant affichées dans la salle pédagogique, et accessibles aux visiteurs.

NDLR : Bravo à nos collègues pour cette très belle initiative !

- Dans le Pas-de-Calais (62) : le **Centre d'Études Généalogiques du Pays des 7 Vallées** organisera son exposition de généalogie annuelle « Tiens, v'la min cousin », à la salle des fêtes de Raye-sur-Authie, du 6 au 14 septembre. En savoir plus : <http://asso.cegp7v.free.fr/>
- Depuis son siège situé dans le Puy-de-Dôme (63), le **Cercle Généalogique et Héraldique de l'Auvergne et du Velay** (CGHAV) nous signale une refonte totale de son site internet. Plus d'infos ? Sur <https://www.cghav.org>

Du côté des non fédérés...

La FFG signale dans cette rubrique des informations intéressantes à l'initiative d'associations non fédérées :

- « **Généalogie au féminin** » : une thématique peu fréquente proposée par le CG du Pays Messin les 27 et 28 septembre 2025 à Metz (57). Lire aussi l'article sur notre site internet (voir plus haut dans cette lettre) !
- Le GGAC organise **près de Cambrai (59)** son 6^e congrès triennal les **27 et 28 septembre 2025**. Le forum qui est le plus important au nord de Paris réunira de nombreuses associations fédérées et non fédérées. Voir le détail des 54 participants sur le site internet www.ggac.fr

Rue des Archives – Quoi de neuf dans les services d'archives ?



■ Les nouvelles des Archives nationales et des autres services à compétence nationale :

• Aux Archives nationales :

Retrouvez un « Petit guide d'accès aux documents familiaux »

sur <https://francearchives.gouv.fr/@docs/step/8237>

Un prototype réalisé avec l'outil « Sparnatural » propose de nouvelles modalités de recherche sur les archives notariales, à partir de leurs métadonnées sémantisées. Voir le lien ci-après

<https://www.archives-nationales.culture.gouv.fr/de-nouvelles-modalites-de-recherche-sur-les-archives-notariales>

👁️ Indexation des fiches index qui facilitent l'accès aux dossiers de pension d'anciens employés dans le besoin ou de leur famille (18e siècle et début 19e siècle)

👉 Au 19e siècle, les administrations publiques accordent souvent des pensions et secours financiers à leurs anciens employés dans le besoin ou à leur famille. Parmi les archives comptables du ministère de l'Intérieur se trouvent une cinquantaine de cartons qui concernent des pensions attribuées au 18e siècle et au début du 19e siècle.

👁️ Le projet collaboratif « Pensionné(e)s du ministère de l'Intérieur » propose d'indexer des fiches nominatives qui facilitent l'accès aux dossiers individuels de pension.

. La première mission ouverte porte sur la période 1789-1830 ; elle concerne essentiellement des emplois civils.

. Une seconde mission est prévue ultérieurement pour les fiches qui couvrent le 18e siècle.

Lien : <https://qiophares.archives-nationales.culture.gouv.fr/pensionnees-du-ministere-de-linterieur>

• Dans les services d'archives départementales :

. **Calvados (14)** : Vous pouvez désormais consulter en ligne l'inventaire de la totalité des archives notariales.

55 000 cotes sont décrites : minutes, répertoires, tables, dossiers de clients...

<https://archives.calvados.fr/search/form/1a2e5855-b49c-4303-ae2c-cefb86baa7ac>

. **Finistère (29)** : La série départementale de l'état civil est en ligne depuis de nombreuses années. Les archives du Finistère sont en train de compléter cette série à partir de la série E-dépôt. Les actes de naissance sont dès lors consultables jusqu'en 1924. Ceux plus récents le sont mais uniquement en salle de lecture.

. **Meurthe-et-Moselle (54)** : Les actes de naissance, mariage et décès, déjà consultables jusqu'en 1912, s'ouvrent désormais jusqu'aux années 1920. Les registres contenant des actes de naissance postérieurs à 1924 ne sont pas intégralement consultables en ligne afin de respecter les délais de diffusion en vigueur (100 ans). Ils sont consultables au sein de la salle de lecture dans le respect des délais de communicabilité réglementaire. Début 2025, les Archives avaient déjà mis en ligne les archives des tabellions de Lorraine, soit plus de 150.000 images couvrant la période 1557-1790. Cette source permet de retrouver des actes notariés dressés par les tabellions du duché de Lorraine, parfois antérieurs au notariat d'Ancien Régime.

Parallèlement, les chercheurs disposent aussi depuis peu de l'inventaire complet du Trésor des chartes de Lorraine. L'instrument de recherche, désormais en ligne, décrit en détail quelque 13.000 actes remontant jusqu'au XIe siècle, avec une grande richesse de chartes médiévales et d'actes originaux liés à l'histoire institutionnelle du duché.

Autre ressource d'intérêt tout récemment ouverte en ligne : les lettres d'anoblissement délivrées par les ducs de Lorraine et de Bar. Ces lettres royales, conservées aux Archives départementales couvrent la période 1541-1769. Elles concernent plusieurs centaines de familles et offrent un éclairage unique sur les élévations nobiliaires accordées pour services rendus ou statut social. Les lettres numérisées, sont illustrées de magnifiques blasons peints, permettant d'accéder à une documentation rare, utile tant pour les généalogistes que pour les historiens de la noblesse.

. **Morbihan (56)** : Les archives départementales poursuivent le chantier de numérisation de l'état civil et des recensements. La quatrième tranche de numérisation concerne les registres de 47 communes (Saint-Gérand à Vannes) pour les années 1900 à 1936. Ce sont ainsi 375 registres qui seront indisponibles du 16 juillet jusqu'à la fin novembre 2025. L'opération de numérisation concerne également 72 recensements de population restaurés en 2024. Les registres de la troisième tranche de numérisation (Naizin à Saint-Dolay et La Roche-Bernard à Le Saint) seront de nouveau disponibles à la consultation à partir du 4 août 2025.

. **Vosges (88)** : Signalons un nouveau site internet sur <https://archives.vosges.fr/>

• Dans les services d'archives communales :

Les archives municipales de **Dijon** (Côte d'Or-21) sont en ligne ! Retrouvez les inventaires des archives de Dijon sur <https://archives.dijon.fr/>



Noirs et Blancs de Jean-Jacques PORTEL (autoédition, 2024)

Audacieuse entreprise que de publier 400 pages de sa généalogie familiale lorsque l'on n'est pas doté d'un patronyme notoirement connu et que, de surcroît, on ne se prétend ni écrivain ni historien ! Comment intéresser le lecteur en s'interdisant de romancer les faits ?

En 1802, Bonaparte décide de maintenir l'esclavage et la traite négrière sur l'île de la Martinique. Un certain Philippe LAPORTE quitte alors sa Gascogne natale s'embarquant pour Saint-Pierre de la Martinique, dans l'espoir d'y faire fortune.

A seulement deux siècles de distance, nous voici ramenés en un temps où des annonces officielles nous invitent à acquérir des « meubles meublants et des esclaves » (sic) lors d'adjudications parfois organisées – délicate attention – à l'issue de la messe dominicale... D'ailleurs un arrêté de 1802 retire la nationalité française « aux Noirs et gens de couleurs » et l'existence des esclaves n'est pas jugée digne de figurer à l'état civil.

Seuls les registres de baptêmes, lorsqu'ils ont survécu aux vicissitudes du temps, conservent le prénom ou surnom de l'enfant, accompagné seulement de celui de sa mère mais sans jamais trace d'un père. Alors, dans ces listes interminables de prénoms, comment identifier l'un de ses ancêtres ?

C'est dans ce contexte si particulier et marqué au fer par l'Histoire que l'auteur mène une longue quête lui permettant de remonter à sa trisaïeule née esclave. Car entre temps notre jeune Gascon est devenu un négociant aisé, possédant immeubles et esclaves ; marié à une Créole, il a d'abord fondé une famille légitime avant qu'en 1844 un acte d'affranchissement ne fasse apparaître une autre naissance dans l'état civil. Le document, plus que sommaire, indique seulement qu'un nommé Marius est né 5 ans plus tôt d'une mère mulâtresse. Faut-il rappeler qu'en vertu du Code Noir toute descendance d'une esclave héritait le statut de sa mère et devenait donc propriété de son maître ? Néanmoins, ici, l'enfant s'est vu attribuer un patronyme : PORTEL, quasi anagramme de LAPORTE. Sachant que la loi interdisait de donner à un affranchi le nom d'une famille blanche habitant sur l'île, l'association Généalogie et Histoire de la Caraïbe confirme cette pratique permettant ainsi aux maîtres d'identifier leur descendance issue d'une esclave. Et il faudra attendre encore bien des années pour qu'un autre acte ne révèle furtivement le prénom de la mère de cet affranchi. Fit-elle le « grand voyage » depuis les côtes africaines ?

De là, l'auteur peut tirer sa pelote et nous présenter la descendance de Marius, utilement replacée dans la riche histoire coloniale française et de ses zones d'influence, de Madagascar à la Guinée, au Sénégal, à la Guyane, à l'Indochine ou au Soudan.

Ecrit sans aigreur d'un passé pourtant douloureux, cet ouvrage aborde également le thème de l'acceptation de nos propres origines. Au final, difficile de ne pas s'embarquer pour ce voyage dans le temps !

JPB

Internationalement vôtre



Le logo de la CIGH



Le logo de l'AIG

- L'**Académie internationale de Généalogie (AIG)** et la **DAGV (Fédération allemande de Généalogie)** organisent un colloque international à Gotha (Allemagne) du 22 au 25 octobre 2025. Plus d'infos ? Lire https://www.geneacademie.org/uploads/images/naujienos/Invitation%20Gotha%202025%20fr_11zon.pdf
- Le lieu et la date du futur congrès international sont connus : le **37^e Congrès International des Sciences Généalogique et Héraldique**, organisé sous l'égide de la CIGH, aura lieu à Saint-Marin, du 6 au 10 octobre 2026. Plus d'infos ? <https://www.37icghs.org>
- La **Fédération québécoise des sociétés de généalogie (FQSG)** a adressé un message de félicitations au nouveau président et au nouveau bureau élus le 14 juin 2025. Retrouvez toutes les infos de la FQSG sur son site internet : <https://federationgenealogie.com/fr>

Par ailleurs, la FQSG est heureuse d'annoncer la mise en ligne du nouveau site du Fichier Origine, un outil incontournable pour tous ceux et celles qui s'intéressent aux origines de la population canadienne-française. <https://www.fichierorigine.com/fr>

Partenariat FFG / SF – (R)appel à nos membres et à leurs bénévoles



Vous avez participé ces dernières années aux indexations liées aux combattants de la guerre de 1870-71 ? La Fédération a besoin de rentrer à nouveau en contact avec vous. Contactez-nous SVP sur la boîte mail du secrétariat secretariat@genefede.eu en titrant votre message « guerre de 1870 ».

Recherche sur les Communards : appel à contribution

La FFG a eu écho de l'initiative suivante et a souhaité la relayer :

Recherche prosopographique sur les participantes et participants à la Commune de 1871

Un groupe de recherche s'est créé pour étudier les communardes et les communards de Paris de 1871. Pour situer l'événement dans le temps long, il nous faut connaître leur contexte familial, leur évolution sociale, syndicale, politique, leur destin individuel jusqu'à leur décès. Ce que nous ignorons aujourd'hui, sauf pour les plus connus d'entre eux. Pour réaliser une telle étude, une base de données représentative de la diversité des acteurs de près de 6 000 condamnés est en cours de constitution.

Le groupe de recherche, composé actuellement d'une centaine de volontaires et entièrement indépendant, est animé par l'historien Jean-Louis ROBERT. Il travaille en partenariat avec diverses associations et institutions nationales et locales.

Les généalogistes peuvent apporter un soutien fondamental par leur connaissance de l'histoire locale et des archives car il s'agit de reconstituer la famille du communard (parents, fratrie, conjointe(s), enfants), son évolution socio-professionnelle et ses domiciles jusqu'à son décès. Toute personne intéressée peut prendre contact avec Jean-Louis ROBERT, à l'adresse Prosopo1871@orange.fr

Du côté des médias...

- **A la radio** : notre ancien trésorier François BARON, par ailleurs toujours membre du CA et vice-président de l'association Les Jeunes et la Généalogie, a participé récemment à l'émission de radio « Grand bien vous fasse ! » sur France Inter. Le sujet ? « Explorer son passé familial, c'est chercher à comprendre d'où l'on vient pour mieux appréhender où l'on va ». Autour de la table : outre notre collègue, Edouard BOUYÉ, directeur des Archives départementales de Côte-d'Or, Elsa RAMOS, maîtresse de conférences en

sociologie (autrice de *Un anthropologue dans ma famille*, Editions Buchet-Chastel, 2024) et Nathalie ZAJDE, maîtresse de conférence en psychologie à l'université Paris-VIII (autrice de *La patiente du jeudi*, Editions de l'Antilope, 2025).

Retrouvez ici le podcast de l'émission diffusée le 12 août 2025 qui intéressera tous nos lecteurs : <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/grand-bien-vous-fasse/grand-bien-vous-fasse-l-ete-du-mardi-12-aout-2025-8756345> (durée : 47 mn).

• **A la télé** : des demandes de France 2 et de TF1 sur les cousinades

Nous avons relayé auprès de vous, en juillet dernier, via AssoConnect, une demande de France Télévisions pour filmer la préparation et le déroulement d'une cousinade. Parallèlement, nous avons appris qu'une équipe de TF1 réalisera à la rentrée un reportage sur un tel rassemblement.

Toute l'année, la FFG est sollicitée par des médias nationaux pour réaliser des reportages liés à notre passion commune. D'où l'importance de nous communiquer vos événements.

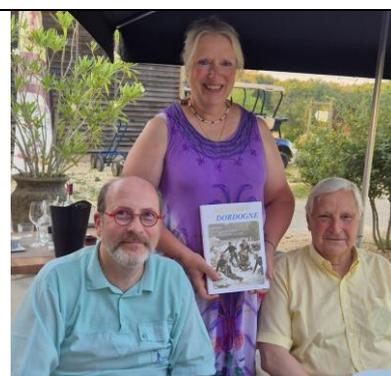
Un nouveau président et une nouvelle équipe pour la FFG : à Pantin et sur le terrain



◀ Christophe DRUGY avec Jean François PELLAN, le 17 juin 2024, à l'antenne de Morlaix du CG du Finistère (29)

Christophe DRUGY ▶ avec Anne-Catherine BALLAND de l'AG du Périgord Noir et Francis CHASSAGNAC, le 20 juin 2025 à Saint-Félix-de-R.-et-M. (24)

Le nouveau président élu le 14 juin, au siège de Pantin (93), après une réunion le 26 juin 2025 ▼



▲ Une partie du nouveau Bureau élu (de g. à d.) : Francis CHASSAGNAC, Jean François PELLAN, Christophe DRUGY, Jean-François HUT et Olivier GUIONNEAU, le 14 juin à Pantin, après le CA.



. (en haut, de gauche à droite) Daniel FUANT, JF PELLAN, Jean-Claude LE BLOAS, Yvon AUPIED, Alain CONSTANCIS, JF HUT, Gilles PESLEUX et Ch. DRUGY

. (au 2^e rang, de gauche à droite) Francis CHASSAGNAC, Anne BLOT-LEMAITRE, Monique BURTEY, Bernadette ROSSIGNOL et Jean-Luc LAHANNIER

. Ne sont pas sur la photo : Véronique AUTIXIER, JP BALLERO (excusé), François BARON, Alain BOURREAU, Michel COUPET, Laurent COUTAYE, Ph. DECOBERT (excusé), JM DELLI PAOLI, Evelyne LETARD, Annick MANN (excusée), Éric POCIELLO et Alain ROSSI. Outre Mireille PAILLEUX.

▼ après le CA du 14 juin 2025 à Pantin



***Généalogiquement vôtre* - n° 1 (nouvelle série) - août 2025**

Lettre mensuelle d'information de la FÉDÉRATION FRANÇAISE DE GÉNÉALOGIE

ISSN 2259 – 7239 - © FFG – 2025

Histoire des familles, Héraldique, Sigillographie – Maison de la Généalogie®

Association reconnue d'utilité publique - SIRET n° 322 548 652 00047

Tour ESSOR – 14, rue Scandicci – 93508 PANTIN Cedex - Tél. : +33 (0)1 57 42 90 82

Site internet : www.genefede.eu - <https://leblog-ffg.over-blog.org/>

Médias sociaux :  [@FFGenealogie](https://twitter.com/FFGenealogie) 

Coordination de la lettre : Christophe DRUGY et Olivier GUIONNEAU

Rédaction : Jean-Pierre BALLERO, Christophe DRUGY, Olivier GUIONNEAU,

Mireille PAILLEUX et Jean François PELLAN (clichés pour ce numéro : J.-M. DELLI PAOLI et E. POCIELLO)

Directeur de la publication : Christophe DRUGY

contact : secretariat@genefede.eu